

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/La-Bolivie-vote-pour-une-Assemblee-Constituante>

La Bolivie vote pour une Assemblée Constituante

- Notre Amérique -

Date de mise en ligne : dimanche 2 juillet 2006

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Quelque 4 millions d'électeurs votent dimanche 2 juillet pour désigner les 255 délégués de l'Assemblée Constituante

En même temps, ils devront se prononcer sur l'autonomie des régions. C'est la troisième fois dans l'histoire du pays que va se réunir une assemblée constituante, la première fut en 1825 et la seconde en 1964. Les électeurs doivent aussi se prononcer sur l'opportunité d'une autonomie régionale. C'est dans la région occidentale que les électeurs y sont le plus opposés, à l'image du président Evo Morales. En effet cette autonomie réclamée notamment par la riche province de Santa Cruz, depuis 2003, risque de créer un profond déséquilibre dans le pays, celle-ci possédant les gisements de pétrole et de gaz. S'y sont joints les régions de Tarija et Chuquisaca. L'Assemblée constituante a pour vocation de changer la structure de l'Etat, mais aussi de récupérer la maîtrise des ressources naturelles par celui-ci avant la nationalisation des hydrocarbures et de lutter contre l'exclusion des plus pauvres. D'autres sujets seront soumis à l'étude comme l'adoption des langues indigènes dans les documents officiels, ou la reconnaissance de la justice traditionnelle. Pour que l'Assemblée initie quelque changement, il faut une majorité des deux tiers, soit 170 votes. Les élus disposeront d'un an pour parfaire leur texte sera soumis à un référendum.